

Communiqué de presse

Paris, le 9 septembre 2020

Hoche Avocats renforce sa pratique en Droit social et annonce l'arrivée de Sophie Dechaumet, en qualité d'associée

Sophie Dechaumet vient renforcer l'expertise du cabinet en Droit social et rejoint Frédérique Cassereau, associée.

Avec un département Droit social constitué d'une dizaine d'avocats dont deux associés, l'arrivée de Sophie Dechaumet et son équipe s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale de développement de Hoche Avocats et du renforcement des pratiques existantes.

Sophie Dechaumet est accompagnée de Gabriel Halimi, avocat senior ayant exercé au sein des cabinets CMS Francis Lefebvre, Herald et Delsol Avocats ainsi que de Morgan Coric, collaborateur junior.

Avocate au Barreau de Paris depuis 2004, Sophie Dechaumet a débuté sa carrière au sein du cabinet d'affaires ML&A où elle a dirigé le département Droit social pendant plus de 14 ans.

Sophie Dechaumet intervient tant en conseil qu'en contentieux sur l'ensemble des problématiques de droit du travail et de sécurité sociale, de la gestion des relations individuelles et collectives, à la mise en place et au suivi des IRP, à la négociation collective et à la mise en œuvre des politiques sociales et des nouvelles formes de travail.

Elle accompagne également des sociétés françaises et étrangères sur l'aspect social des opérations de M&A et private equity, restructuration, transfert d'entreprise et en matière de licenciements collectifs et management package.

Diplômée d'un DESS de Droit social et Gestion des Ressources Humaines, Sophie Dechaumet est l'auteur de nombreux articles et anime également des formations en droit social (HEC executive, etc.).

« Nous nous réjouissons de l'arrivée de Sophie et son équipe qui va permettre de renforcer et développer notre forte pratique en droit social. Nous avons très tôt anticipé l'importance des problématiques sociales dans la vie des entreprises et ce recrutement s'inscrit dans cette logique » déclarent Jean-Luc Blein et Eric Quentin, membres du Comité exécutif du cabinet.

À propos de Hoche Avocats

Hoche Avocats compte aujourd'hui plus de 75 avocats et professionnels du droit dont 19 associés. Le cabinet offre à ses clients français et internationaux un accompagnement et un conseil juridique global dans les grandes pratiques du droit des affaires.

Hoche Avocats accompagne et assiste ses clients à tous les stades de développement de leurs projets, afin de les aider à relever les défis actuels et atteindre leurs objectifs de croissance.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.hoche-avocats.com

Contact presse :

Carole Fagnoni, 01 53 93 22 00, fagnoni@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel, 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com